

LE PSAUME 7 DANS LA VERSION DE LA SEPTANTE

Dans l'exégèse scientifique élaborée au cours des deux derniers siècles, la Septante (= LXX) du Psautier avait droit de cité principalement dans deux domaines : dans la critique textuelle et dans les études concernant les citations du Psautier dans le Nouveau Testament. En ce qui concerne la critique textuelle, la LXX du Psautier joue un rôle analogue aux autres livres de l'Ancien Testament transmis en hébreu et en grec : Lorsque le Texte Massorétique (= TM) présente une difficulté, par exemple un mot ou une forme incompréhensible ou énigmatique, les chercheurs ont souvent recours à la LXX (ou à d'autres traductions) pour y trouver les « pièces d'échange » permettant de corriger le TM. Si discutable que soit un tel procédé d'un point de vue méthodique – car il risque de mêler différentes traditions textuelles – il a pour conséquence que seuls les passages susceptibles de corriger le TM sont pris en considération par l'exégèse biblique. En revanche, les nombreux autres textes – avec leurs variantes, leur vocabulaire spécifique, leurs traductions innovatrices – ne font l'objet que de peu d'études. Certes, la situation est meilleure pour les Psaumes cités dans le Nouveau Testament, par exemple le Ps 22 [21 LXX (1)]. Toutefois, le grand nombre de Psaumes auxquels le Nouveau Testament ne fait même pas allusion, partagent le sort de ceux qui ne semblent pas se prêter à la critique textuelle. En dernière analyse, le manque d'intérêt accordé aux Psautier de la Septante, voire à la Septante tout entière, s'explique par un choix antérieur à l'exégèse biblique pratiquée ces deux derniers siècles : tandis que les églises issues de la Réforme se sont prononcées pour la *hebraica veritas*, le Concile de Trente a exigé l'usage de la Vulgate comme texte biblique de référence. Si

(1) Cf. à ce propos deux publications récentes : G. DORIVAL (éd.), *David, Jésus et la reine Esther. Recherches sur le Psaume 21 (22 TM)*, Louvain, Peeters, 2002 ; A.-C. AVRIL et alii, *Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? Psaume 22*, Paris, Service biblique Évangile et vie, 2002 (Supplément au Cahier Évangile 120).

l'étude de la LXX connaît néanmoins un essor depuis environ trois décennies, c'est pour différentes raisons, dont le souhait d'accorder davantage d'attention à une source biblique longtemps négligée, l'intérêt que présente une meilleure connaissance des textes bibliques commentés par les Pères, le souci de renforcer les liens avec les églises orthodoxes, leur liturgie et leur spiritualité, etc. C'est dans un tel paysage scientifique et ecclésiastique que s'inscrivent aussi les nombreuses publications récemment consacrées au Psautier de la LXX (2).

Afin de donner au lecteur une idée du Psautier de la LXX, nous présenterons dans cet article le Psaume 7, texte qui ne fait pas l'objet de citations dans le Nouveau Testament. Dans un premier temps, nous fournirons une traduction opératoire qui sera suivie d'une série de remarques relatives aux difficultés du texte. Par la suite, nous étudierons les écarts entre le TM et la LXX afin de faire ressortir en quoi consiste le profil spécifique de la traduction grecque. Les résultats obtenus dans cette étape ainsi que des remarques méthodologiques seront présentés dans la conclusion.

I. LE TEXTE ET SA TRADUCTION

A. Traduction opératoire

1 ψαλμός τῷ Δαυιδ ὃν ἤσεν τῷ κυρίῳ ὑπὲρ τῶν λόγων Χουσι υἱοῦ Ἰεμενι	Psaume de David qu'il chanta au Seigneur sur les paroles de Chousi fils de Iemeni
2 κύριε ὁ θεός μου ἐπὶ σοὶ ἤλπισα σῶσόν με ἐκ πάντων τῶν διωκόντων με καὶ ῥύσαι με	Seigneur, mon Dieu, en toi j'ai mis mon espérance, sauve-moi de tous ceux qui me persécutent, et délivre-moi,
3 μήποτε ἀρπάσῃ ὡς λέων τὴν ψυχὴν μου μὴ ὄντος λυτρομένου μηδὲ σώζοντος	de peur qu'il ne ravisse, comme un lion, mon âme, sans que personne ne rachète ni ne sauve.

(2) Cf. p. ex. E. ZENGER (éd.), *Der Septuaginta-Psalter. Sprachliche und theologische Aspekte*, Fribourg-en-Brisgau, 2001 ; R.J.V. HIEBERT/J.C. COX/P.J. GENTRY (éd.), *The Old Greek Psalter. Studies in Honour of Albert Pietersma*, Sheffield, Sheffield Academic Press, 2001.

<p>4 κύριε ὁ θεός μου εἰ ἐποίησα τοῦτο εἰ ἔστιν ἀδικία ἐν χερσίν μου</p>	<p>Seigneur, mon Dieu, si j'avais fait cela, s'il y a de l'injustice dans mes mains,</p>
<p>5 εἰ ἀνταπέδωκα τοῖς ἀνταποδιδούσιν μοι κακά ἀποπέσοι ἄρα ἀπὸ τῶν ἐχθρῶν μου κενός</p>	<p>si j'avais rendu le mal à ceux qui me [le] rendent, que je tombe, sous mes ennemis, sans force.</p>
<p>6 καταδιώξει ἄρα ὁ ἐχθρός τὴν ψυχὴν μου καὶ καταλάβοι καὶ καταπατήσαι εἰς γῆν τὴν ζωὴν μου καὶ τὴν δόξαν μου εἰς χοῦν κατασκηνώσαι διαψαλμα</p>	<p>Que mon ennemi persécute mon âme et la saisisse, et qu'il écrase contre la terre ma vie et qu'il fasse demeurer ma gloire dans la poussière. Interlude.</p>
<p>7 ἀνάστηθι κύριε ἐν ὀργῇ σου ὑψώθητι ἐν τοῖς πέρασι τῶν ἐχθρῶν μου ἐξεγέρθητι κύριε ὁ θεός μου ἐν προ- τάγματι ᾧ ἐνετείλω</p>	<p>Lève-toi, Seigneur, en ta colère, dresse-toi aux confins de mes ennemis, éveille-toi, Seigneur, mon Dieu, dans le décret que tu as prescrit.</p>
<p>8 καὶ συναγωγὴ λαῶν κυκλώσει σε καὶ ὑπὲρ ταύτης εἰς ὕψος ἐπίστρεψον</p>	<p>Et l'assemblée des peuples t'entourera, et au dessus d'elle, retourne dans la hauteur.</p>
<p>9 κύριος κρινεῖ λαούς κρίνον με κύριε κατὰ τὴν δικαιοσύνην μου καὶ κατὰ τὴν ἀκακίαν μου ἐπ' ἐμοί</p>	<p>Le Seigneur jugera [les] peuples, juge-moi, Seigneur, selon ma justice, et selon mon innocence qui m'est propre.</p>
<p>10 συντελεσθήτω δὴ ποιηρία ἁμαρ- τωλῶν καὶ κατευθυνεῖς δίκαιον ἐτάζων καρδίας καὶ νεφρούς ὁ θεός</p>	<p>Que la méchanceté des pécheurs prenne fin, et tu guideras le juste. Dieu est quelqu'un qui sonde [les] cœurs et [les] reins.</p>
<p>11 δικαία ἡ βοήθειά μου παρὰ τοῦ θεοῦ τοῦ σώζοντος τοὺς εὐθεῖς τῇ καρδίᾳ</p>	<p>Juste est mon aide [qui vient] de Dieu, qui sauve les droits de cœur.</p>

12 ὁ θεὸς κριτῆς δίκαιος καὶ ἰσχυρὸς καὶ μακρόθυμος μὴ ὀργὴν ἐπάγων καθ' ἑκάστην ἡμέ- ραν	Dieu est un juste juge et puissant et longanime qui ne fait pas venir [sa] colère chaque jour.
13 ἐὰν μὴ ἐπιστραφῆτε τὴν ῥομφαίαν αὐτοῦ στιλβώσει τὸ τόξον αὐτοῦ ἐνέτεινεν καὶ ἠτοίμασεν αὐτό	Si vous ne vous convertis- sez pas, il fera étinceler son épée, il a tendu son arc et il l'a préparé.
14 καὶ ἐν αὐτῷ ἠτοίμασεν σκεύη θανά- του τὰ βέλη αὐτοῦ τοῖς καιομένοις ἐξειργάσατο	Et sur lui il a disposé des instruments de mort, ses flèches, il les a façon- nées pour ceux qui seront brûlés [avec elles].
15 ἰδοὺ ὠδίησεν ἀδικίαν συνέλαβεν πόνον καὶ ἔτεκεν ἀνομίαν	Voici qu'il a été en travail d'injustice, il a conçu la peine et enfanté l'iniquité.
16 λάκκον ὤρυξεν καὶ ἀνέσκαψεν αὐτὸν καὶ ἐμπεσεῖται εἰς βόθρον ὃν εἰργά- σατο	Il a creusé une fosse et l'a approfondie, et il tombera dans le trou qu'il a fait.
17 ἐπιστρέψει ὁ πόνος αὐτοῦ εἰς κεφαλὴν αὐτοῦ καὶ ἐπὶ κορυφὴν αὐτοῦ ἡ ἀδικία αὐ- τοῦ καταβήσεται	Sa peine retournera sur sa tête, et sur le sommet de son crâne descendra son injustice.
18 ἐξομολογήσομαι κυρίῳ κατὰ τὴν δικαιοσύνην αὐτοῦ καὶ ψαλῶ τῷ ὀνόματι κυρίου τοῦ ὑψίστου	Je louerai le Seigneur selon sa justice et je chanterai au nom du Seigneur, le Très-Haut.

B. Remarques relatives à la traduction

Avant de nous pencher sur les écarts entre le TM et la LXX du Psaume 7, il convient de traiter une série de problèmes mineurs qui soulève le texte grec ainsi que trois passages dont la traduction n'est pas sans poser problème (vv. 5ab.7b). À regarder de plus près, les difficultés qu'on rencontre sont pour la plupart d'ordre syntaxique et sémantique : le sens d'un mot n'est pas évident, le texte semble

elliptique, etc. L'exégète moderne n'est pas le premier à achopper sur ce genre de problèmes. Il ressort d'un examen de plusieurs commentaires patristiques du Psaume 7 que leurs auteurs sont confrontés presque à chaque fois au même texte de la LXX que nous. Aussi nous semble-t-il intéressant de citer ici et là ces ouvrages, sans prétendre à exhaustivité, mais pour présenter leurs interprétations qui, du point de vue du philologue d'aujourd'hui peuvent sembler tantôt pertinentes, tantôt hypothétiques.

V. 5a : on peut proposer ici deux traductions différentes. En fait, le mot *κακά* peut dépendre soit de *ἀνταπέδωκα*, soit de *ἀνταποδίδουσι*, sans que l'on puisse trancher. Dès lors, deux traductions sont défendables : « Si j'avais rendu le mal à ceux qui me [le] rendent » (3) ou bien « Si j'avais rendu [le mal] à ceux qui me rendent le mal » (4). Dans chacune des traductions, on est amené à suppléer un complément d'objet direct. Or cette ambiguïté au niveau syntaxique amène certains à proposer différentes traductions pour les formes de *ἀνταποδίδωμι* : « Si j'avais rendu le mal à ceux qui me rendent le bien (= à mes bienfaiteurs) » (5). Il va de soi qu'un tel comportement ne peut qu'aggraver la faute du locuteur. Remarquons à ce propos que le texte établi par Rahlfs ne connaît pas de variantes importantes, et notamment rien qui pourrait s'appuyer sur une traduction différente. À notre avis, l'interprétation la moins hypothétique consisterait alors à prêter au texte le sens suivant : le locuteur insiste sur le fait qu'il ne s'est pas vengé de ceux qui lui ont fait du mal, eux-mêmes ayant sans doute réagi à une injustice antérieure causée par le locuteur (6). Mais cette dernière idée n'est pas développée (cf. *infra*). Le locuteur

(3) Cf. A. PIETERSMA, *A New English Translation of the Septuagint And Other Greek Translations Traditionally Included under That Title. The Psalms*, Oxford, University Press, 2000, p. 5 : « if I repaid with evil those who are doing me wrong ».

(4) Ainsi L. MORTARI, *Il Salterio della tradizione*, Turin, Gribaudi, 1983, p. 98 : « se ho ripagato quelli che mi facevano del male ».

(5) Cf. pour une telle interprétation du verset L.C.L. BRENTON, *The Septuagint with Apocrypha : Greek and English*, Hendrickson, Grand Rapids, 9^e éd. 1991 (1851), p. 701 : « if I have requited with evil those who requited me with good », les italiques signalant un ajout du traducteur ; D. SCHÜTZ, *Psalter. Aus dem Griechischen übersetzt*, Munich, Kloster des Hl. Hiob von Počaevo, 1999, p. 21 : « wenn ich meinen Wohltätern mit Bösem vergolten ». Notons que cette traduction s'approche du TM (cf. *infra*).

(6) Notons à ce propos que Théodoret de Cyr va jusqu'à exclure toute faute antérieure du locuteur (cf. PG 80, col. 908) : Οὐ μόνον γάρ, φησιν, ἀδικίας οὐκ ἤρξα, ἀλλ' οὐδέ τοὺς ἠδικηκότας ἠνεσχόμεν ἀμύνασθαι πώποτε. « Not only was I not the first to offend, he says, but at no stage did I presume to take vengeance on those who wronged me » (= Theodoret of Cyrus, *Commentary on the Psalms*, traduit par R.C. Hill, vol. I, Washington, DC, Catholic University of America Press, 2000, p. 78).

souligne seulement le fait qu'il a interrompu lui-même le cycle de la vengeance.

V. 5b : le stique, qui n'a pas de parallèle dans la Septante, est difficile. 1° Le verbe ἀποπίπτω (7) « tomber de » peut également signifier « échouer, périr » (cf. aussi Ps 36, 2 ; PsSal 4, 16). Si, en l'occurrence, le locuteur subit l'échec, c'est sans doute que ses ennemis en sont les auteurs immédiats, la préposition ἀπό ayant valeur causale. 2° L'adjectif κενός « vide » peut avoir la connotation « inutile, sans effet ni résultat » (8). C'est dans ce sens que vont aussi les interprétations patristiques du stique. D'après Diodore de Tarse (CCG 6, 38), par exemple, non seulement le locuteur est impuissant envers ses ennemis mais il a aussi à souffrir d'eux (ἄπρακτος... γενοίμην κἀγὼ εἰς τοὺς νῦν ἐχθρούς, καὶ οὐ μόνον ἀπρακτος, ἀλλὰ καὶ πάθειμι παρ' αὐτῶν).

V. 7a : « aux confins de mes ennemis » : difficile à comprendre, cette expression se prête à plusieurs interprétations, en fonction du sens qu'on prête au substantif πέρατα. Pourtant, aucune des tentatives faites dès l'époque patristique pour expliquer la tournure ne semble entièrement convaincante. Sans trancher, ne retenons ici que les trois qui nous semblent les plus probables, en dépit des objections qu'on pourrait faire à chacune d'elles :

– Le substantif πέρατα désigne les confins de la terre (cf. Ps 2, 8^{LXX}, etc.), le génitif τῆς γῆς faisant défaut (cf. l'emploi de πέρατα en Ps 64, 9^{LXX} ; TestNeph 6, 7 ; Ignace, Eph 3, 2) (9). Dans cette hypothèse, le génitif τῶν ἐχθρῶν pourrait être considéré comme un *genitivus comparationis*, ce qui aboutirait à la traduction : « aux confins [de la terre] élève-toi au-dessus de mes ennemis », cf. Diodore de Tarse (CCG 6, p. 39) : δεῖξον σαυτὸν ὑψηλότερον καὶ ἀνώτερον τῶν ἐχθρῶν. Ainsi, l'idée du jugement universel se trouverait évoquée déjà au v. 7b, et non seulement au v. 9a.

– Le substantif πέρατα désigne la mort (cf. Ps 38, 5^{LXX}), ce qui aboutirait à la traduction : « élève-toi à la fin [= à la mort] de mes

(7) Quant à la forme ἀποπέσων (1^{re} ps. sg. optatif, = ἀποπέσοιμι), cf. R. KÜHNER/B. GERTH, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache. Teil 1 : Elementar- und Formenlehre*, Hannover, Hahn, réimpression 1978, § 210.2.

(8) Cf. C. SPICQ, *Lexique théologique du Nouveau Testament*, Fribourg, Suisse/Paris, Éditions universitaires/Cerf, 1991, p. 819 sq. A. PASSONI DELL'ACQUA, « A proposito di una nuova tradizione del Salterio dei LXX », *Rivista Biblica* 32, 1984, p. 443, abonde dans ce sens (« [io] resti senza difesa dai miei nemici »), tout en prenant en considération une autre explication du stique (« io cada spogliato dai miei nemici »).

(9) En ce qui concerne les traductions modernes de la LXX, P. DESEILLE, *Les Psaumes. Prières de l'Église*, Paris, YMCA, 1979, traduit πέρατα par « confins du pays ».

ennemis », cf. Jérôme (CCL 78, p. 24) : *Cum enim inimici esse cessaverint, tunc tu, Domine, exaltaberis in eis.*

— Le substantif πέρατα désigne les vices des ennemis, notamment la colère, l'orgueil, etc. En signalant à ce propos que Symmaque et Théodotion lisent respectivement ἐν χόλω et ἐν θυμῷ à la place de ἐν τοῖς πέρασι, Théodoret de Cyr interprète le stique en ce sens : le locuteur demande à Dieu de châtier ceux qui commettent l'injustice (PG 80, col. 909). De la même façon, et sans s'appuyer sur les traductions de Symmaque et de Théodotion, Didyme l'aveugle estime que le substantif πέρατα désigne la vantardise et la fierté des ennemis [δυνατὸν πέρατα ἐχθρῶν εἶπειν τὰς ἀλαζονείας καὶ ὑπαυχενίας αὐτῶν (10)].

V. 9b : « qui m'est propre », littéralement « qui est sur moi » (11).

V. 10 : Cette traduction correspond à la ponctuation de Rahlfs. On pourrait cependant considérer le v. 10c comme la suite du v. 10b et traduire comme suit : « toi, qui sondes les cœurs et les reins, ô Dieu ».

V. 12b : ἐπάγω + ὄργην : cette tournure est attestée ailleurs aussi dans la Septante, cf. Is 26, 21 ; 42, 25 ; Si 23, 26 ; 47, 20.

V. 14b : « seront brûlés » : le participe κατομένοις se réfère ici aux personnes qui, dans l'optique du locuteur, seront brûlées dans l'avenir (12).

II. LES ÉCARTS DE LA LXX PAR RAPPORT AU TM

Dans ce paragraphe, nous signalons d'abord la tendance du traducteur à uniformiser le vocabulaire (n° 1-2), puis une série d'écartés plus importants entre la LXX et le TM (n° 3-10).

1. En ce qui concerne le vocabulaire du péché et de l'injustice, assez varié dans le TM (v. 4b 'wl « injustice, v. 15a 'wn « méchanceté », v. 17b est hms « violence »), le traducteur opère une unifor-

(10) Le texte est cité d'après E. MÜHLENBERG, *Psalmenkommentare aus der Katenenüberlieferung*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 1975, n° 41. Cf. aussi Athanase, *Expositiones in Psalmos* (PG 27, col. 80) : Ἰψώθητι ἐν τοῖς πέρασι τῶν ἐχθρῶν μου. Τουτέστιν, ἐν τοῖς κραταιοῖς τῶν ἐχθρῶν μου. Πέρατα γὰρ τὰ ἄκρα δηλοῖ.

(11) Pour cet usage de la préposition ἐπί + dat., cf. H.G. LIDDELL/R. SCOTT/H. ST JONES, *A Greek-English Lexicon. With a Supplement*, Oxford, Clarendon, 1968, p. 621b. L.C.L. BRENTON, *Septuagint* (cf. note 5), p. 701, traduit la tournure par « that is in me ».

(12) Cf. pour un tel usage du participe F. BLASS/A. DEBRUNNER/F. REHKOPF, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 16^e éd., 1984, § 339, 2.

misation en rendant par ἀδικία chacun des trois substantifs hébreux (13). Il est possible que cette traduction serve à mettre en relief l'analogie entre le locuteur et la personne exemplaire évoquée au vv. 15-17 : de même que le locuteur est sûr que l'ἀδικία dans ses mains conduit à son échec, de même l'ἀδικία produite par la personne exemplaire lui porte malheur. Davantage que le TM, la LXX crée ainsi un mot clé qui sert à renforcer les liens entre la première et la dernière parties du psaume.

2. La tendance à uniformiser le vocabulaire est observable ailleurs au fil du texte. Ainsi les deux verbes signifiant « juger », *dyn* et *špt* (14) sont-ils rendus par κρίνω (v. 9ab). Il en va de même pour deux substantifs différents *l'mym* (« nations ») et *'mym* (« peuples ») qui tous les deux sont traduits par λαοί (vv. 8a.9a). Ce phénomène est d'autant plus étonnant que la LXX du Psautier a l'habitude de rendre par deux termes grecs – normalement λαοί et ἔθνη – le parallélisme fréquent des deux substantifs signifiant « peuples », *gwym* et *'mym* (cf. Ps 2, 1 etc.).

3. Au v. 3b on est en présence d'un génitif absolu, phénomène très rare dans le Psautier de la LXX (cf. encore Ps 100, 4^{LXX} ; 103, 28-29^{LXX} ; pour une tournure semblable cf. Os 3, 4^{LXX}). La traduction grecque est d'autant plus frappante que la négation μή, habilement continuée par μηδέ, n'a pas d'équivalent dans le TM. Mais il y a plus : μή ὄντος λυτρουμένου ne correspond pas du tout à *prq*, forme que le TM vocalise comme un participe, « arrachant » dont le sujet implicite est sans doute le persécuteur évoqué au pluriel au v. 2b (15). La LXX, par contre, semble avoir lu une racine homonyme attestée dans l'araméen qui peut effectivement signifier « racheter, délivrer » (16) – voilà aussi le sens du verbe λυτρόομαι (17). Précisons alors la manière dont le traducteur opère des changements par rapport

(13) Cf. aussi pour une traduction analogue Ps 72, 6-8^{LXX}.

(14) Les mêmes verbes sont attestés dans la citation du Ps 7, 8-9 en 11Q13, 10-11.

(15) Cf. p. ex. P.C. CRAIGIE, *Psalms 1-50*, Waco, Texas, Word, 1983, p. 98 ; K. SEYBOLD, *Die Psalmen*, Tübingen, Mohr, 1996, p. 46. Selon N. LOHFINK, « Ps 7, 2-6 – vom Löwen gejagt », dans J.J. Degenhardt (éd.), *Die Freude an Gott – unsere Kraft. Festschrift für O. Knoch zum 65. Geburtstag*, Stuttgart, Katholisches Bibelwerk, 1991, p. 60-67, les vv. 2-6 représentent une métaphore filée évoquant le lion en train de chasser. Le participe *prq* désignerait alors que le lion emporte l'animal qu'il vient de tuer.

(16) Cf. G. DALMAN, *Aramäisch-Neuhebräisches Handwörterbuch zu Targum, Talmud und Midrasch*, Göttingen, Pfeiffer, 1938, p. 352b.

(17) En principe, la forme peut être comprise comme un participe moyen ou un participe actif. Cependant, le parallélisme avec σῶζοντος invite à prêter ici au moyen le sens de l'actif (cf. aussi Ps 24, 22^{LXX} etc.).

à sa *Vorlage* qui sans aucun doute comportait les mêmes consonnes que le TM :

– Une fois *prq* rendu par λυτρόομαι, il faut que le sujet implicite du participe soit « personne » (et non pas le persécuteur).

– Cela entraîne le déplacement de la négation qui doit figurer devant la forme de λυτρόομαι.

– Plutôt que de traduire la négation hébraïque *ʿyn* de façon stéréotypée par οὐκ ἔστιν, etc. (cf. Ps 13, 3 ; 17, 42 ; 21, 12, etc.), c'est-à-dire par une parataxe, le traducteur a recours à une construction participiale.

4. Nous avons déjà observé le double emploi de la racine ἀνταποδίδωμι au v. 5a. À regarder de plus près, ce stique ne correspond qu'en partie au TM. En effet, celui-ci ne lit pas de forme signifiant « à ceux qui me rendent », mais le participe *šwlm*y « celui qui est en paix avec moi/mon ami », ce qui aboutirait à la traduction : « Si j'avais rendu le mal à mon ami ». Afin d'expliquer l'écart entre la LXX et le TM, n'oublions pas que la racine hébraïque *šlm*, notamment au pi'el, peut se traduire par ἀνταποδίδωμι, cf. Ps 30, 24^{LXX} ; Ps 34, 12^{LXX}. Toutefois, la forme τοῖς ἀνταποδιδουσί μοι ne suppose guère les consonnes du TM mais un participe (**mšlmy*). D'emblée, on ne saurait exclure que la *Vorlage* de la LXX ait comporté une telle forme. Cela n'empêche pas de constater que le traducteur a rendu deux racines verbales différentes (*gml* et *šlm*) par une seule racine grecque. Comme un examen d'autres citations psalmiques peut le confirmer, le verbe ἀνταποδίδωμι sert à traduire ailleurs aussi différents verbes hébreux du champ sémantique de la rétribution (cf. Ps 17, 21.25^{LXX} ; 115, 3^{LXX} (116, 12TM) ; 136, 8^{LXX}). Compte tenu de ces parallèles, on est amené à penser que le traducteur est soucieux de souligner à chaque fois l'idée de la réciprocité de l'agir : alors qu'ailleurs les attitudes des uns envers les autres se correspondent, le locuteur du Ps 7, 5 nie avoir pris envers ses ennemis les attitudes qui leurs sont propres.

5. Les trois propositions introduites par εἰ ainsi que leur suite aux vv. 5b.6 constituent une automalédiction prononcée par le locuteur : s'il y a vraiment une injustice dans ses mains, que le malheur décrit aux vv. 5b.6 lui arrive ! En faisant commencer l'apodose au v. 5b (cf. la particule ἄρα signalant l'apodose), alors que d'après le TM le v. 5b fait partie de la protase, la LXX s'éloigne ici aussi considérablement du texte hébreu. Celui-ci lit *w'hłsh šrry ryqm* « et que j'aie pillé mes oppresseurs sans raison », dont *šrry ryqm* auraient d'une certaine façon un équivalent en τῶν ἐχθρῶν μου κενός. Seul le verbe *w'hłsh* fait difficulté. Traditionnellement il est rendu par « piller », quoique cette signification ne soit pas attestée ailleurs dans

la Bible hébraïque (18). Tout en connaissant la racine homonyme *hls* signifiant « délivrer » au Ps 6, 5 (LXX : ῥύομαι), le traducteur renonce à avoir recours à cette traduction au Ps 7, 5. S'il n'emploie ni ῥύομαι ni un verbe qui signifie « piller », c'est que la mention des ennemis l'amène sans doute à estimer que le v. 5b ne traite plus des actions du locuteur mais de celles des ennemis. Dès lors, il est probable que le traducteur insère ici un verbe se prêtant à cette inversion des rôles : plutôt que de faire tort à ces ennemis, le locuteur souhaite devenir leur victime au cas où il ne serait pas innocent. En conclusion, la LXX offre au v. 5b un sens très différent de celui du TM, sens qui s'inscrit pourtant sans aucune difficulté dans le contexte immédiat.

6. Tant dans le TM que dans la LXX, l'automalédiction du locuteur est suivie d'un cri adressé à Dieu : « Lève-toi, YHWH/Seigneur, dans ta colère » (v. 7a). Par là, le locuteur en appelle au secours de Dieu, comme il l'a déjà fait au v. 2b. La césure entre les vv. 6-7 est respectivement marquée par les deux termes *slh* et διάψαλμα. Par la suite, les deux textes divergent considérablement. Le TM lit : « Dresse-toi contre la colère de mes oppresseurs », appel qui rejoint le v. 2b tout en employant un autre vocabulaire. Or l'écart propre à la LXX (pour la traduction, cf. *supra*) tient probablement au rapprochement de deux racines à-peu-près homonymes, le substantif *'brh* « colère » et la préposition *'br* « au-delà » (= πέραν). Quelle que soit l'interprétation du stique grec que l'on retienne, force est de constater que le locuteur demande à Dieu d'intervenir contre ses ennemis, voire de mettre fin à leurs actions.

7. À la fin du même verset, on constate un autre écart entre la LXX et le TM. Ce dernier lit *w'wrh 'ly mšpř swyt* « réveille-toi vers moi/à mon côté, tu as ordonné un jugement ». Notons que le mot *'ly* n'est pas sans poser problème, le verbe *'wr* « se réveiller » n'appelant pas un tel complément prépositionnel (19). C'est probablement pour cette raison que le traducteur, placé devant un texte non vocalisé, n'emprunte pas le chemin préféré par les Massorètes quelques siècles plus tard, mais il reconnaît en *'ly* le substantif « mon Dieu ». Inutile de dire que les consonnes se prêtent bel et bien à cette lecture. Mais le traducteur n'en reste pas là. En assortissant ὁ θεός μου du vocatif κύριε, il crée une formule qui se trouve déjà au v. 2a. Il pourvoit ainsi la deuxième partie du psaume d'une autre interpellation dont la fonction n'est pas seulement de mettre celle-ci en parallèle avec celle du v. 2a, mais aussi d'intensifier les demandes. Une fois introduits

(18) Cf. récemment D.J.E. CLINES (éd.), *The Dictionary of Classical Hebrew*, vol. III, Sheffield, Sheffield Academic Press, 1996, p. 239 : « to plunder ».

(19) Pour une explication du phénomène, voir, outre les commentaires, GK § 119gg.

ces changements, le traducteur va encore plus loin. Plutôt que de rendre littéralement la tournure asyndétique *mšpt swyt* « tu as ordonné un jugement », il ajoute 1^o la préposition ἐν, 2^o le pronom relatif ὧ. Ces observations invitent à tirer deux conclusions en ce qui concerne la manière dont procède le traducteur :

a) Le traducteur crée un parallélisme syntaxique avec les deux stiques précédents de sorte à agencer le tout selon le modèle impératif – ἐν + substantif au datif. Plus particulièrement, les éléments ἐν ὀργῇ σου et ἐν προστάγματι ὧ ἐνετείλω se correspondent dans la mesure où la 2^e personne du singulier de σου est reprise dans la proposition relative.

b) Ailleurs aussi dans le Psautier de la LXX, on peut observer que le traducteur a recours à l'attraction du relatif par son antécédent, de préférence aux endroits où le TM ne porte pas de particules relatives telles que 'šr, zw, etc. (cf. par exemple Ps 9, 16a ; 17, 1 ; 20, 10 ; 27, 7, 56, 10).

8. Les vv. 10-11 constituent un autre passage présentant des écarts importants entre la LXX et le TM. D'abord, on est en présence d'une coupure différente du texte connue depuis longtemps (cf. Jérôme, *Commentarioli in Psalmos*, CCL 72, 190), l'adjectif δίκαιος faisant partie du v. 11. Par conséquent, la majorité des manuscrits grecs sur lesquels s'appuie l'édition de Rahlfs, n'évoque pas ici l'idée que Dieu serait juste (= TM) – ce qui correspondrait parfaitement au v. 12a – mais qu'il accorde à son fidèle une « aide juste ». Dans cette proposition, l'épithète δικάια se réfère au substantif βοήθεια qui, pour sa part, sert à rendre le mot hébreu *mgn* « bouclier ». Quoiqu'une telle équivalence soit unique dans la LXX, elle s'inscrit fort bien dans la tendance à éviter une traduction littérale lorsque le mot *mgn* s'emploie en référence à Dieu (cf. déjà Ps 3, 4) (20). En ce qui concerne la préposition qui suit, le TM lit 'l « sur », ce qui amènerait à la traduction littérale « mon bouclier est sur Dieu » (21). C'est probablement en fonction du mot βοήθεια que le traducteur choisit une préposition qui précise d'où

(20) Cf. H. FLASHAR, « Exegetische Studien zum Septuaginta-Psalter », *Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft* 32, 1912, p. 81-116.161-189.241-268, spécialement p. 243 ; ST. OLOFSSON, *God is my Rock. A Study of Translation Technique and Theological Exegesis in the Septuagint*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1990, p. 52 : « *mgn*, even when not exactly a divine name, but used in close connection with God is not rendered literally. »

(21) Pour remédier aux difficultés associées à cette préposition, les commentateurs ont l'habitude de corriger le texte. D'autres traduisent littéralement, p. ex. P.C. CRAIGIE, *Psalms 1-50* (cf. note 15), p. 97 sq. ; T. LORENZIN, *I Salmi. Nuova versione, introduzione e commento*, Milan, Paoline, 2001, p. 53 (« il mio scudo sta in Dio »). Pour l'explication de la préposition 'l, cf. aussi B. JANOWSKI, « JHWH der Richter – ein rettender Gott », *Jahrbuch für Biblische Theologie* 9, 1994, p. 53-85, spécialement p. 59 sq.

vient cette aide : de Dieu. Quelle que soit la *Vorlage* de la LXX, le choix de *παρά* n'est pas inhabituel, comme le montre un verset psalmique présentant à-peu-près la même structure :

Ps 7, 11 : δικαία ἡ βοήθειά μου παρά τοῦ θεοῦ τοῦ σώζοντος
τοὺς εὐθείς τῇ καρδίᾳ.

Ps 120, 2 : ἡ βοήθειά μου παρά κυρίου τοῦ ποιήσαντος
τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν.

9. Les vv. 12-14 présentent plusieurs écarts par rapport au TM :

a) Alors que ce dernier qualifie Dieu de *špt šdyq* « juste juge », la LXX ajoute καὶ ἰσχυρὸς καὶ μακρόθυμος. Soulignons que ces mots n'ont aucun équivalent dans le TM ou dans une variante textuelle hébraïque, et le TM n'offre aucun élément se prêtant à cette traduction, fût-ce à une traduction inadéquate ou fautive. Le premier adjectif, ἰσχυρὸς, n'est nulle part ailleurs attesté dans le Psautier grec tandis que le second apparaît dans les séries souvent stéréotypées des qualificatifs de Dieu (Ps 85, 15 ; 102, 8 ; 144, 8). Cependant, une formule proche de celle du v. 12a se trouve en Nahum 1, 3.

b) Non seulement la LXX ajoute deux adjectifs, mais encore elle insère au v. 12b une négation qui est absente du TM. Une telle lecture s'appuie sur les consonnes hébraïques 'l que la LXX traduit comme s'il s'agissait de la particule 'al exprimant la négation (22), tandis que le TM les vocalise 'æl « Dieu » (pour le procédé inverse, cf. déjà le v. 7). À regarder de plus près, le TM lit : « Élohim est un juste juge et un dieu qui est en colère chaque jour. » Le sens de la LXX est tout à fait inverse : « Dieu est un juste juge, puissant et longanime, qui ne fait pas venir [sa] colère chaque jour. » Il est évident que ces deux écarts influent l'un sur l'autre : Si Dieu n'est pas en colère chaque jour c'est que sa longanimité l'empêche d'y céder. Il va sans dire que ces écarts ont une incidence sur le sens du verset, voire même sur la dernière partie du psaume, comme nous le verrons plus loin. Pour l'instant, ne retenons qu'un résultat : La LXX insiste sur l'idée théologique capitale que Dieu, tout en agissant en juste juge, est longanime vis-à-vis des pécheurs.

c) Au début du v. 13 le TM lit 'm l' yšwb ce que l'on traduit d'habitude par « s'il ne se convertit pas ». Comme le texte ne précise pas le sujet sous-entendu, bien des auteurs proposent d'y voir le pécheur (23). Cependant, il est possible de prêter au verbe šwb le sens de « revenir sur une décision, se raviser », notamment dans les énon-

(22) Cf. déjà H. FLASHAR, « Exegetische Studien » (cf. note 20), p. 264 sq.

(23) Cf. récemment L. ALONSO SCHÖKEL/C. CARNITI, *Salmos. Traducción, introducciones y comentario*, vol. I, Estella, Verbo Divino, 2^e éd. 1994, p. 200.

cés dont Dieu est le sujet (24). Dans cette hypothèse, on pourrait comprendre les vv. 13-14 comme suit : à moins de revenir sur sa décision (25), Dieu procède au châtement des pécheurs qui est formulé par des images militaires (26). Cette interprétation a incontestablement l'avantage de ne pas supposer un changement de sujet entre les vv. 12 et 13, Dieu étant le sujet de l'ensemble des vv. 12-14. Par conséquent, ce n'est qu'à partir du v. 15 que le pécheur entre à nouveau en scène. Au niveau syntaxique, cette césure serait marquée par la particule *hnh* « voici » dans le TM (27). Ne passons pas sous silence que l'interprétation proposée a ses détracteurs. En fait, d'autres auteurs plaident pour l'idée qu'au v. 13 il est question du pécheur, soit à partir de *'m l' yšwb* « s'il ne se convertit pas » (28), soit à partir de *hrbw yltš* « il aiguisé son épée » (29). Face à cette ambiguïté du TM, la variante qu'offre la LXX est susceptible de dissiper le doute et de créer davantage de clarté : en lisant ἐάν μή ἐπιστραφήτε τὴν ῥομφαίαν αὐτοῦ στιλβώσει κτλ. « Si vous ne vous convertissez pas, il fera étinceler son épée etc. », le texte grec diffère nettement entre, d'une part, les méchants appelés à la deuxième personne du pluriel, et Dieu de l'autre : à moins de se convertir, les méchants risquent de subir le châtement divin. C'est-à-dire que Dieu est le sujet implicite des vv. 12-14 (30) à l'exception de ἐπιστραφήτε.

d) Cette interprétation des vv. 12-14 est corroborée par deux observations concernant le v. 14. Celui-ci présente deux écarts. Le premier concerne le mot *wlw* au début du v. 14 qui est généralement traduit par « pour lui ». Il est évident que le suffixe pronominal se réfère au sujet de la proposition, à savoir Dieu ou le pécheur, suivant l'interprétation que l'on partage. Or la LXX ne lit pas « pour lui », mais ἐν αὐτῷ « en/sur lui » qui se réfère sans doute à l'arc. C'est-à-dire que la LXX escamote ainsi un sujet personnel qui peut poser problème. En outre, si la LXX lisait *αὐτῷ ce qui correspondrait à

(24) Cf. à ce propos E. BONS, « Zwei Überlegungen zum Verständnis von Hosea xi », *Vetus Testamentum* 45, 1995, p. 285-293, spécialement p. 291-293 ; G. KWAKKEL, *According to My Righteousness. Upright Behaviour as Grounds of Deliverance in Psalms 7, 17, 18, 26 and 44*, Leiden, Brill, 2002, p. 19.

(25) Pour une telle interprétation de la proposition conditionnelle, cf. aussi F.-L. HOSSFELD/E. ZENGER, *Die Psalmen. Psalm 1-50*, Würzburg, Echter, 1993, p. 74.

(26) Ainsi p. ex. P.C. CRAIGIE, *Psalms 1-50* (cf. note 15), p. 102.

(27) Tout en défendant une traduction différente dans le détail, E. BEAUCAMP, *Le Psautier. Ps 1-72*, Paris, Gabalda, 1976, p. 60, attribue lui aussi les vv. 13-14 à Dieu et les vv. 15-17 aux méchants.

(28) Cf. p. ex. G. CASTELLINO, *Libro dei Salmi*, Turin/Rome, Marietti, 1955, p. 57 sq. ; H.-J. KRAUS, *Psalmen. Vol. 1*, Neukirchen-Vluyn, Neukirchener Verlag, 6^e éd., 1989, p. 199.

(29) Cf. p. ex. B. JANOWSKI, « JHWH der Richter » (cf. note 21), p. 71 sq.

(30) Cf. pour cette interprétation déjà Diodore de Tarse (CCG 6, p. 41) ; Jérôme (CCL 78, p. 25).

lw « à/pour lui » le texte ne serait pas du tout plus clair. Au contraire, non seulement l'antécédent ferait défaut parce que le pronom ne pourrait pas se référer au sujet (31), mais il en résulterait aussi une certaine tension avec le pluriel τοῖς καλομένοις au second stique. Cela nous amène au deuxième écart au v. 14 : alors que le TM lit « de ses flèches, il fait des brandons », la LXX prête au texte un sens différent. Plutôt que de considérer les flèches comme « brûlantes » (= brandons), la LXX voit dans les *ldlqym* « brûlants » les méchants auxquels sont destinées les flèches. De cette manière, la LXX établit un lien avec le début du v. 13 : à moins de se convertir (v. 13a), les méchants se voient châtier par le feu (v. 14b) (32).

e) Que le traducteur ait eu sous les yeux une *Vorlage* analogue à sa traduction ou un texte correspondant aux consonnes du TM actuel est une question difficile à trancher, surtout en l'absence de manuscrits hébreux qui confirmeraient le texte de la LXX (33). Compte tenu des nombreuses correspondances entre les deux textes en ce qui concerne l'ordre des mots et les parties du discours, il n'est pas improbable que les innovations soient dues à l'intervention du traducteur. Quoi qu'il en soit, la grande divergence entre les deux textes aux vv. 12-13 invite à se demander dans quelle mesure le sens du texte subit des changements. À notre avis, il ressort clairement de la LXX que les vv. 13sq. ne représentent guère d'annonces d'un malheur imminent et irrévocable. Au contraire, non seulement le malheur est conditionnel puisqu'il dépend, en dernière analyse, de la décision des méchants de se convertir, mais aussi de Dieu qui n'est pas disposé à réaliser le châtiment « chaque jour ». Cela amène à conclure que sa justice n'est pas mécanique au point de punir les méchants de façon aveugle, et sans accorder un délai leur permettant de se convertir (34). C'est dans ce sens que quel-

(31) La forme *ἐαυτῶ n'est pas attestée dans les manuscrits.

(32) Nous ne partageons pas l'avis de H. FLASHAR, « Exegetische Studien » (cf. note 20), p. 94 sq., qui pense que dans ce passage le traducteur n'a pas voulu comprendre sa source hébraïque.

(33) Le manuscrit 5/6HevPsalms est trop fragmentaire pour que l'on puisse en tirer des conclusions concernant la critique textuelle, cf. P.W. FLINT, « The Preliminary Edition of 5/6HevPsalms », *Journal of Jewish Studies* 51, 2000, pp. 19-41, spécialement p. 22 sq.

(34) Cf. pour l'interprétation du passage A. ROSE, « L'influence des Septante sur la tradition chrétienne », *Questions liturgiques et pastorales* 46, 1965, p. 192-211.284-301, spécialement p. 289 : « Ainsi la version des LXX introduit, à côté de la colère de Dieu, le thème de sa patience : il y aura une tension entre l'exercice de la colère, ressortissant à la justice de Dieu, et celui de la patience, ressortissant à la miséricorde. » Cf. par ailleurs F. SIEGERT, *Zwischen Hebräischer Bibel und Altem Testament. Eine Einführung in die Septuaginta*, Münster, LIT, 2001, p. 169 ; H. GZELLA, *Lebenszeit und Ewigkeit. Studien zur Eschatologie und Anthropologie des Septuaginta-Psalms*, Berlin, Philo, 2002, p. 309.

ques-uns des Pères grecs qui commentent le passage préfèrent parler non d'un châtement sûr et incontournable (τιμωρία) mais d'une menace à prendre au sérieux (ἀπειλή, cf. pour les deux termes Théodoret de Cyr, PG 80, col. 912 ; Diodore de Tarse, CCG 6, p. 40 sq.).

10. Au v. 15, on assiste à un phénomène curieux : plutôt que de placer dans le bon ordre les trois verbes employés ici au sens figuré, c'est-à-dire « concevoir », « être en travail d'enfantement », « enfanter », comme le fait le TM, la LXX fait précéder le verbe ὠδίνω « être en travail d'enfantement ». Du point de vue philologique, cet écart tient sans doute au fait que le traducteur n'attribue pas l'acception « concevoir » au verbe rare *hbl* IV figurant en tête du verset hébreu, mais « être en travail d'enfantement ». Comme l'usage du verbe dans l'hébreu post-biblique le montre, le verbe subit effectivement un tel glissement de sens (35) – fait qui pourrait expliquer le choix de notre traducteur (cf. aussi Ct 8, 5 pour le même écart). Or le texte actuel de la LXX n'est pas dépourvu de sens, et ce à plusieurs égards. D'une part, on peut observer que les textes bibliques connaissent ailleurs aussi l'ordre inverse de conception et d'enfantement (cf. par exemple Job 3, 3 ; Os 9, 11). D'autre part, la rhétorique grecque et latine connaît la figure de l'*hysteron proteron* (36). Celle-ci consiste à placer en avant, pour le mettre en exergue, un élément d'une série – contrairement à l'ordre naturel ou logique des choses. Ainsi Cassiodore, exégète bien familier de la rhétorique, commente-t-il le verset en ces termes, la Vulgate ne présentant en cela aucune différence par rapport à la LXX : *Sed cum prius sit concipere et postea parturire [= ὠδίνω], merito anteriori loco parturire posuit, ut ista nequitia non ex alieno malo concepta sed fuisse propria monstraretur* (CCL 97, p. 87). C'est-à-dire que l'injustice n'a pas son origine ailleurs mais que c'est le méchant lui-même qui la « met au monde ». En plus, comme pour souligner que le cercle se clôt ici, le v. 17b annonce que cette injustice, dont l'auteur est sans aucun doute le méchant, va descendre sur sa tête. En fin de compte, celui-ci finit par se punir lui-même. Revenons-en brièvement à une observation déjà faite plus haut : dans la LXX, le substantif ἀδικία sert à encadrer les vv. 15-17. Nous voyons maintenant que par le biais de ce terme la LXX établit un lien entre les

(35) Pour davantage de détails, cf. H.-J. FABRY, art. *hbl* IV, dans : *Theologisches Wörterbuch zum Alten Testament*, vol. II, Stuttgart, Kohlhammer, 1977, col. 716-720.

(36) Cf. à ce propos E. ZURRO RODRÍGUEZ, « El *hysteron-proteron* en la poesía bíblica hebrea », *Estudios Bíblicos* 58, 2000, p. 399-415 ; H.G. COENEN, art. « *Hysteron proteron* », dans *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, vol. 4, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1998, col. 128-131.

images quelque peu disparates de l'enfantement et de la fosse : l'ἀδικία que le méchant a douloureusement fait naître provoquera à la fin sa chute.

*
**

Depuis plus d'un siècle, le Psautier de la LXX est considéré comme une traduction marquée par un double aspect : tantôt elle reste assez fidèle à sa *Vorlage* hébraïque, tantôt elle s'éloigne considérablement de celle-ci (37). Sans résumer ici les différentes hypothèses émises à ce sujet, constatons d'emblée que l'analyse soignée du Psaume 7 ne peut que confirmer ce résultat. Plus précisément, l'analyse de la LXX ainsi que sa comparaison avec le TM aboutissent à différentes conclusions :

1. La comparaison de la LXX avec le TM du Psaume 7 ne peut cacher que les deux se correspondent à bien des égards. Au niveau de la macrostructure, la LXX ne connaît ni de versets supplémentaires ni d'omissions importantes, pas plus qu'elle n'intervertit des propositions ou des versets. Au niveau de la microstructure, on observe de nombreuses correspondances en ce qui concerne l'ordre des mots et les parties du discours. Néanmoins, on ne saurait sous-estimer les écarts entre les deux textes.

2. Une série d'écarts concerne le style et le vocabulaire. Ce constat ne doit pourtant pas induire à en méconnaître la fonction. Tant au niveau de la macrostructure du texte qu'au niveau de sa microstructure, l'uniformisation du vocabulaire opérée à plusieurs reprises sert à conférer au texte une plus grande homogénéité et à faire ressortir les liens entre différentes parties (cf. ci-dessus n° 1-2).

3. Dans quelques passages, la LXX offre un texte qui n'est pas moins difficile que celui du TM. Probablement le traducteur a-t-il déjà été confronté avec une *Vorlage* problématique. Néanmoins, il tâche de proposer une traduction qui s'inscrit parfaitement dans le contexte (cf. ci-dessus n° 5). Même là où il semble ignorer un mot hébreu, la traduction n'est en aucun cas dépourvue de sens. Au contraire, une « erreur » peut être féconde dans la mesure où elle entraîne d'autres lectures du texte (cf. ci-dessus n° 3 et 10).

4. À d'autres endroits encore, les écarts de la LXX par rapport au TM sont si frappants qu'on est amené à les attribuer au traducteur. Comme notre analyse des vv. 12-14 le montre, on est ici en présence d'écarts multiples qui laissent entrevoir un travail systématique

(37) Qu'il suffise de renvoyer ici à H. FLASHAR, « Exegetische Studien » (cf. note 20), p. 265 sq.

consistant à conférer à la traduction une cohérence et un sens fort étrangers au TM. Bien entendu, un tel travail n'est pas observable dans l'ensemble du Psautier (38).

5. D'un point de vue méthodologique, de nombreuses études de la « technique de traduction » de la LXX concentrent le regard sur la façon dont celle-ci rend un élément du texte hébreu, par exemple un mot, une tournure, un phénomène syntaxique, etc. Autant une telle approche s'avère féconde, autant il s'avère non seulement légitime mais aussi nécessaire de diriger l'attention sur les unités de texte plus longues. Un tel procédé est susceptible de faire ressortir que le traducteur, loin de traduire de façon mécanique, est soucieux de faire un travail d'interprétation (39).

6. Soulignons enfin que les recherches menées dans cet article peuvent être poursuivies en plusieurs sens. Parmi les questions méritant un approfondissement, signalons les rapprochements que l'on peut faire avec d'autres textes de la LXX et de la littérature intertestamentaire, ainsi que les interprétations qu'élaboreront l'exégèse rabbinique et patristique du Psaume 7. Dans ce contexte, il convient aussi de revenir sur la suscription et son incidence sur les différentes lectures du texte.

Eberhard BONS
Palais Universitaire
67084 STRASBOURG Cedex

(38) Afin de caractériser la « technique de traduction » sous-jacente à la LXX du Psautier, F. SIEGERT, *Zwischen Hebräischer Bibel und Altem Testament* (cf. note 34), p. 306, parle de la « Kunst der kleinen Korrektur ».

(39) Ces dernières années, plusieurs auteurs penchent pour un tel avis, tout en se distinguant dans le détail, cf. à titre d'exemple A. VAN DER KOOIJ, « Zur Frage der Exegese im LXX-Psalter », dans A. AEJMELAEUS/U. QUAST (éd.), *Der Septuaginta-Psalter und seine Tochterübersetzungen*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2000, p. 366-379.